

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1637

présenté par

M. Le Gac, Mme Panonacle, M. Bothorel, Mme Liliana Tanguy, Mme Le Peih, M. Sitzenstuhl,
Mme Pouzyreff, Mme Vignon, M. Frébault et M. Buchou

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.